Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Sfar 1442
6 Octobre 2020

N° 72

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2190**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2190**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2194**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2199**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2202**
Avis aux créanciers..... **2208**
Convocations
Sociétés anonymes **2209**
Autres sociétés **2212**
Divers
Avis au public..... **2213**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Foncière Touristique..... **2215**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution D'UN GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

GROUPEMENT DE FABRICATION DE FROMAGE TRADITIONNEL

Suivant reçu de dépôt de déclaration de constitution d'un groupement de fabrication de fromage traditionnel délivré par la délégation de Gabès, ouest le 22/7/2020 et suivant PV de l'assemblée générale du 29/8/2020 le groupement de fabrication de fromage traditionnel a été constitué :

Dénomination : Groupement de fabrication de fromage traditionnel

Siège : Rue Hédi Chaker Chenini Gabès Tunisie

Objet : Fabrication de fromage (collecte du lait et transformation en fromage).

Durée : illimitée

Conseil d'administration : Aicha Amori Présidente, Hedia Abdelmalek trésorière et Jalila Zidi secrétaire Générale.

Lieu de travail : Gabès.

2020X01334SODB1

Constitution de personne physique

Nom et Prénom : Ahmed Zoghlemi

Numéro de registre du commerce : A0124682010

Numéro d'identification unique : 1096646S

Numéro de carte d'identité nationale : 07352457

Nom commercial : Ahmed Zoghlami sous-traitance pour les équipements sanitaires et le chauffage

Profession : Chauffage central.

2020401994SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Dissolution et liquidation définitive de la société

«FERIAGRI» - SA

SA au capital de 180 000 dinars

Siège social : Ferme Mohamed Abdelkhalek Ajlani

P.P.I. Essed 1240 Feriana - Kasserine - Tunisie

Matricule Fiscal : 752330 Y/N/M/000

Registre de commerce : B12642001

Affiliation CNSS : 00101882-32

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 29/8/2020, enregistré à la recette des finances de Fériana le 21/9/2020, sous le n°20701047, Quittance n°M019007, dont un exemplaire est déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202078435 le 30/9/2020, les associés ont décidé la liquidation et la dissolution définitive de la société, et la nomination de Mr Gerardo Grilli (Passeport italien N° YB3144921 délivré le 26/6/2018) domicilié à : Immeuble Ayam - Angle des Rues Lac Mâlaren/Lac Toba - Les Berges du Lac - Tunis en tant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent dans une durée de 30 jours à partir de la date de la publication du présent avis, produire les preuves de leurs créances et les pièces justificatives relatives à ces créances entre les mains du liquidateur.

2020T00927SANB2

Augmentation du capital social

1. Renseignements relatifs à la société :

1- Dénomination : SOCIETE INDUSTRIELLE HYDRO-MECANIQUE SA Société anonyme au capital social de 1.100.000DT.

2- Identifiant Unique : 0003050Z

3- Siège social : 18, rue de l'Energie ZI Charguia 1, BP75, 1080 Tunis Cedex.

4- Forme juridique : Société anonyme.

5- Durée de la société : 99 ans.

6- L'objet social : La fabrication industrielle, la transformation, les réparations et l'entretien de toutes les pièces, organes et parties d'équipements hydrauliques et mécaniques nécessaires à toutes sortes d'engins, en général et particulièrement de transport, manutention, mines, travaux publics, voiries, etc.

II. Renseignements relatifs à l'augmentation :

1- Référence : P.V de l'AGE du 3 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia, le 22/9/2020, quittance n°M097477 Enregistrement n°20506629

2- Dépôt du projet au RNE en date du 02/9/2020 sous le n°AC011502020.

3- Décisions de l'AGE :

L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de 2 400 000 de Dinars en numéraires par la création de 240 000 actions nouvelles d'une valeur de 10 Dinars chacune pour le porter de 1100 000 à 3 500 000 à libérer de la totalité à la souscription.

4- Banque dépositaire :

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°TN59010010201192 02074241 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK ATB, agence sise au 9 rue Hédi Nouira 1001 Tunis.

5- Le délai de souscription :

Le délai de souscription est de 15 jours à partir de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de le République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription.

2020R02203SANB2

Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention

19, Avenue de la République Tunis S.A

Capital social : 40.500.000,000

Registre de commerce : B1104311997 première instance de Tunis

M.F : 006110G/A/M/000

Conformément au P.V. du conseil d'administration réuni au siège social de la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention le 30/4/2020 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 12/5/2020 reçu n°22771 quittance n°208010018 dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 14/5/2020 Monsieur Issam Jaouani est nommé en tant que Président Directeur Général de la dite Société. Les pleins pouvoirs lui sont octroyés.

2020R02205SANB2

Avis aux actionnaires

CHO Company

Société anonyme

Au capital de 37 800 000 DT

Siège social : Route de Mahdia Km 10 Sakiet Eddaier 3054 - Sfax

Identifiant Unique : 0635822K

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2020, il a été décidé une augmentation de capital en numéraires pour un montant de 1 661 590 Dinars avec une prime d'émission globale de 10338412,980 Dinars, et ce par la création et l'émission de 1 661 590 actions nouvelles de 1 Dinar chacune à souscrire et à libérer en totalité à la souscription, portant ainsi le capital de 37 800 000 Dinars à 39 461 590 Dinars.

Cette augmentation de capital est réservée à la société "SICAR INVEST".

La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2020 a donné tous pouvoirs à Mr Bilel Abdelhedi pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible ouvert à la Banque Nationale Agricole, Agence Rue Taieb Mhiri Sfax, sous le n°037000190321049635.

Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 18/9/2020 sous le n°AC081422020.

2020X01349SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital social

Tunisie Clearing

S.A au capital de 9 000 000 Dinars

RNE : 433 537L

Siège social : 5 Rue du Yen, Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de Tunisie Clearing en date du jeudi 25 juin 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés au siège de l'API le 7/7/2020, sous le n°20503121 quittance n°4269, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 21/7/2020 sous le n°AC011162020, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 960 000 Dinars pour le porter de 9 000 000 Dinars à 9 960 000 Dinars.

Modalités de l'augmentation :

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 192 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix d'émission égal au nominal, soit 5 dinars l'action.

Deux originaux des documents, ci-après énumérés ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 28 septembre 2020 sous le n°202076670

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2020,

2. La déclaration de souscription et de versement en date du 22/9/2020 enregistrée le même jour à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés au siège de l'API sous le n°20804960 Quittance n°6419.

3. La liste des souscripteurs et des versements enregistrés le 22/9/2020 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés au siège de l'API sous le n°20804958 Quittance n°6418.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à compter du 1er janvier 2020.

En conséquence le paragraphe 1 de l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

"Le capital social est fixé à la somme de neuf million neuf cent soixante mille dinars (9 960 000 dinars) divisé en 1 992 000 actions de cinq dinars (5 dinars) chacune entièrement libérées".

2020402011SANB2

Société POLYMEDICAL CLINIQUE DE L'ESPOIR

Société anonyme

Au capital de 6.300.000 dinars

43 Rue 7301 El Menzah 9 B Tunis 1013

M.F : 849034ZAM000

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mai 2020 enregistré à la recette des finances le 10 juin 2020 sous le numéro 20801315 quittance n°M03138 et le PV du conseil d'administration en date du 30 septembre 2020 enregistré à la recette des finances sous le numéro 20808942 quittance n°64634.

Dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises sous le n°202071557.

Il a été décidé que l'augmentation du capital social pour 1800.000 dinars se fait en numéraire par l'émission de 18 000 nouvelles actions de valeur nominale unitaire de 100 dt.

La libération se fait au quart au compte bancaire STB.

2020402014SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté LA FIESTA

Sté à responsabilité limitée

SARL au capital de 60.000 DT

Siège social : 45 Av H. Bourguiba le Colisée Tunis

Identifiant unique : 0033314W

Suivant la résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 15/9/2020, enregistré à la R.F.R. El Jazira sous le n°20702261 quittance n°046994.

Et dont deux exemplaires ont été déposés au R.N.E le 22/9/2020 sous le n°2020755585.

Première décision : l'approbation de dissolution de la société.

Deuxième décision : L'approbation de nomination de Mr Fathi Ben Mlouka liquidateur de la société.

2020T00930SRLB2

La Société Immobilière REHOUMA

Société à responsabilité limitée

Capital : 150 000DT

Siège social : COMPLEXE DORRA IMMEUBLE A App 5 Manar 3

Identifiant Unique : 1048226G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Menzah 9 le 9 septembre 2020 sous le n°20802620 quittance n°MO59740, dont un exemplaire a été déposé au registre des entreprises le 14 septembre 2020, il a été décidé la nomination de Monsieur Adel Letifi gérant de la Société en remplacement de monsieur Riadh Karoui.

2020R02184SRLB2

Société "ARISTOTE" de promotion immobilière SARL

Capital 150 000DT

Registre de commerce : N°B2460452007

Matricule Fiscal : N°1015353J

Gammarth immobilière Alkarama Holding 3ème étage Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi les Berges du Lac 1053 Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Carthage Tunis le 8 septembre 2020 sous le n°20701287 quittance n°M054896, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date de 14 septembre2020 sous le numéro 1015353J il a été décidé la nomination de Monsieur Adel Letifi Gérant de la Société en remplacement de monsieur Riadh Karoui.

2020R02185SRLB2

Nomination d'un Gérant

Société de promotion Immobilière MONIA SARL

SARL Capital 150 000DT

Identifiant unique n°0645018T

Adresse : 5 Rue des Hafsiines - Menzah 5 - Ariana

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Menzah 5 le 8 septembre 2020 sous le n°20704256 quittance n°MO80434, dont un exemplaire a été déposé au registre des entreprises le 14 septembre 2020, il a été décidé la nomination de Monsieur Adel Letifi Gérant de la Société en remplacement de monsieur Riadh Karoui.

2020R02186SRLB2

Nomination d'un gérant

La société MARLYS

S.A.R.L au capital de 72.530 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0741146Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Montplaisir le 8 septembre 2020 sous le n°20803691 quittance n°MO64236, dont un exemplaire a été déposé au registre des entreprises le 14 septembre 2020, il a été décidé la nomination de Monsieur Adel Letifi Gérant de la Société en remplacement de monsieur Riadh Karoui.

2020R02187SRLB2

Nomination d'un gérant

La société LYS

S.A.R.L au capital de 1.550.800 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis.

Identifiant unique : 971618G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société du 16 juillet 2020 enregistré à la recette des finances à Montplaisir - Tunis le 17 juillet 2020 quittance 20802787 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 23 juillet 2020 sous le numéro 202050610 Madame Nabha Bassrour a été nommée Gérante de la Société LYS.

2020R02188SRLB2

Nomination d'un gérant

La société ISLAM

S.A.R.L au capital de 150.000 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis.

Identifiant unique : 0793812N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société du 16 juillet 2020 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 17 juillet 2020 quittance 20704856 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 23 juillet 2020 sous le numéro 202050611 Madame Nabha Bassrour a été nommée Gérante de la Société ISLAM.

2020R02189SRLB2

Démission d'un Gérant

La société SIDI KANTAOUI

S.A.R.L au capital de 150.000 DT

Siège social : Résidence Khira Boulevard de l'Environnement Hammam Sousse

Identifiant unique : 0411642R

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société du 27 août 2020 enregistré à la recette des finances à Hammam Sousse le 8 septembre 2020 quittance 20704100 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 22 septembre 2020 sous le numéro 202075265 Madame Lamia Mili a démissionné de ses fonctions de gérant de la société.

2020R02190SRLB2

SOCIETE NOUR DE COMMERCE DU MEUBLE EN DETAIL

Au capital 20 000 dinars

Siège social : Route Mahdia Km 10.5 Sakiet Eddaier Sfax

MF : 12751245

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 septembre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 25 septembre 2020 sous le numéro 20504506, quittance n°M004806 dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises Sfax en date du 29 septembre 2020 sous le numéro 202078090; il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution et la liquidation de la société.

- La nomination de monsieur Morched Maalej en tant que liquidateur.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs dettes au bureau du liquidateur : Route Mahdia Km 10.5 Sakiet Eddaier Sfax.

2020X01321SRLB2

Echange de parts sociales

Immobilière du Maghreb

Société à responsabilité limitée

Au capital de 13.557.000 Dinars

Siège social : 2 Rue de Mauritanie 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0288748 G

Conformément aux dispositions d'un acte notarié d'échange de parts sociales établi par les Huissiers Notaires relevant de la circonscription du Tribunal de Première Instance de Ben Arous Maître Amel Dahbi Essid et son assesseur Maître Samia Okbi en date du 14 Mars 2020 sous le n°4688 dont les droits d'enregistrement ont été réglés dans le journal mensuel à la Recette des Finances d'Hammam-Lif Rue de Kairouan le 4 Juin 2020 quittance n°M022003 numéro d'enregistrement 20000631 et déposé au registre national des entreprises le 23/9/2020 dossier numéro 202075745, entre les associés Mzoughi Mzabi et Moncer Mzabi, Monsieur Mzoughi Mzabi a cédé à Monsieur Moncef Mzabi à titre d'échange toutes ses parts sociales qui sont de 199.356 parts dans la société Immobilier et Développement, à responsabilité limitée, dont le siège social est sis au n°1, Rue Laaroussi Hadded, cité industrielle, Sidi Rzig - Mégrine, Identifiant Unique n°3983502 Z, en contre partie : Monsieur Moncef Mzabi a cédé à Monsieur Mzoughi Mzabi qui a accepté à titre d'échange toutes ses parts sociales dans la société Immobilière du Maghreb, à responsabilité limitée, dont le siège social est sis au n°2, Rue de Mauritanie Tunis le Belvédère, 1002, Identifiant Unique n°0288748 G qui sont de 45.190 parts.

2020401880SRLB2

Dissolution de société et nomination d'un liquidateur

Dénomination : DOMAINE AGRICOLE LAMTI SARL

Siège social : Avenue des Martyrs - centre Lamti - El Mourouj 3

Capital social : 490 000 DT

Identifiant unique : 9067098

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juillet 2019 enregistré à la recette des finances El Mourouj en date du 23/8/2019 sous le numéro 19703308, quittance numéro M069333 dont un original a été déposé au Registre National des entreprises en date du 3/10/2019 il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution de la société ;

- Nomination de Mr Taoufik Nasr entant que liquidateur de la société et dont le siège social est sis au Centre Nawrez - Bur C1.1 - Les Berges du Lac - 1053 - Tel : 71 963 507 - Fax : 71 961 601

- Nomination de Mr Aymen Elabed entant que commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans couvrant les exercices 2019 ; 2020 et 2021.

Les créanciers de la société doivent présenter les documents justificatifs de leurs créances dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de la date de publication au JORT.

2020401997SRLB2

Dissolution

SOCIETE JAMILA SANTE

SARL au capital de 60.000 DT

Résidence El Euch Immb. B, Av Med Ali 2040 Radés

M. fiscal N° : 1448430K/A/M/000

Matricule CNSS : 555824-14

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Jamila Santé en date du 9 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Radés le 9 septembre 2020 sous le numéro 20702127 quittance n°M043762 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 18/9/2020 sous le n°202074381.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société Jamila Santé, sise à la Résidence El Euch Immb. B, Av Med Ali 2040 Radés, et de nommer Mme Nedra Guesmi CIN n°00222223, comme liquidateur de la société Jamila Santé avec les pleins pouvoirs.

Les créanciers qui veulent inscrire leurs créances doivent remettre au liquidateur leurs titres sous plis recommandés avec accusé de réception dans les délais réglementaires à l'adresse indiquée ci-dessus à compter de la parution du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020402008SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Vente des parts sociales et changement de gérant et statut révisé

Société MEDIA FLY PLUS

MF : 888644/W/A/M

SUARL au capital de 10.000 DT

Suivant :

- Acte statut révisé enregistré le 19 juin 2019 quittance n°M023915 à la recette des finances Mahares, dont une copie est enregistrée au registre de commerce sous le n°201930687 le 26/6/2019.

- Acte de cession des parts sociales enregistré le 19 juin 2019 quittance n°M023912 à la recette des finances Mahares, dont une copie est enregistrée au registre de commerce sous le n°201930687 le 26/6/2019

- Procès-verbal d'assemblée générale enregistré le 19 juin 2019 quittance n°M023914 à la recette des finances Mahares, dont une copie est enregistrée au registre de commerce sous le n°201930687 le 26/6/2019

- Monsieur Louhichi Mohamed carte d'identité 01296858 du 12/6/2012 a vendu la totalité de ses parts (100%) à Monsieur Jerbi Mabrouk carte d'identité 11001436 du 7/11/2014

- Monsieur Louhichi Mohamed cède la gérance à Monsieur Jerbi Mabrouk.

2020X01350SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par le notaire Slim Draouil et son accesseur le 19/9/2020 enregistré à la recette des finances rue de Sahel le 22/9/2020 quittance M038132. La Mère Aziza arrachai cède par donation la totalité du fonds de commerce à son fils Faysal Errach exerçant l'activité de vente des chaussures et des vêtements avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées au n°22 rue Zine Abidine Snoussi Monfleuri Tunis. Il sera publié aux journaux le Quotidien et Echourouk le 30/9/2020.

2020T00923FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/9/2020 enregistré à la recette des finances Raoued le 28/9/2020 quittance n°M067798 enregistrement n°20202991 Mr Walid Ben Lotfi Ben El Béchir Essfaxi CIN n°08341253 a cédé à Mr Karim Ben El Mouldi Ben Khemaïss Boussetta CIN n°04758975 tout le fonds de commerce de librairie et vente des journaux et du tabac en détail situé au n°88 avenue Habib Bourguiba Cité El Ghazela 2083 Raoued Ariana.

Les oppositions seront reçues chez le vendeur à l'adresse du fonds indiqué ci-dessus dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 02/10/2020.

2020T00925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Ras El Jebel le 24 septembre 2020 sous le n°20202086, quittance M048118, Monsieur Bahri Saif Eddin demeurant 69 Boulevard Habib Bourguiba Ouesja Gouvernerat de Bizerte, a vendu à Monsieur Dridi Nasreddine demeurant Magroua Azib Menzel Jemil Gouvernorat de Bizerte, le fonds de commerce destiné en tant que Salon de thé au local sis 69 Boulevard Habib Bourguiba Ouesja Bizerte au prix de dix sept milles dinars.

Toute personne désirant faire opposition sera reçue auprès du rédacteur de l'acte Maître Samira Herzi Avocat auprès la cour de cassation dont l'étude sis 1 Rue Habib Ben Gharbia Bizerte et ce dans les délais légaux, sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien du 1 octobre 2020.

2020T00929FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par l'acte sous seing privé en date du 7/02/2019 et enregistré à la recette des finances, sous le n°19201002, quittance n°17848 et rédigé par

Maître Mathlouthi Houda, Mme Dorsaf Khamla, CIN n°00283113, a vendu le fonds de commerce crèche et jardin d'enfant situé à Dar Fadhal, la Soukra, Rue Abou Dhabi à Mme Narjess Dassi, CIN n°07288303.

Toute opposition doit être formée dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse : 3, Rue 6691, Cité Ibn Khaldoun, Tunis.

2020T00932FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche Tunis, le 26/6/2020 sous n°20201905, reçu n°MD34772, Mr Mohamed El-Moncef B.Halima a cédé à la société MCARDS en CMR la totalité d'un fonds de commerce du local situé à la rue Chakli - Tunis en activité dans le domaine de la typographie et inscrit sur le code national des institutions sous le n°042628100 ce fonds de commerce a subit l'opposition de la société acquéreuse ayant comme adresse 4 rue Chakli - Tunis dans un délai de 20 jours max à partir de la parution de cet avis au JORT.

Un avis a été déjà publié à Tunis-Hebdo et Al Akhbar le 10/9/2020.

2020R02181FCCC2

Avis

Par acte de désistement sous seing privé daté le 24/7/2020 enregistré à la recette des finances de Bousalem le 7/9/2020 quittance n°M029430 enregistrement n° 20200980, par lequel Mr Ochi Houssem Ben Abdelmajid Ben Sadok, a désisté à la SOCIETE NORD OUEST DE FABRICATION DE MEUBLES ET EQUIPEMENTS BUREAUTIQUE son représentant légal Mr Ouarghi Zouhaier, la totalité du fonds de commerce sis à Rue Salah Ben Youssef Bousalem.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr Ouarghi Zouhaier représentant légal de la SOCIETE NORD OUEST DE FABRICATION DE MEUBLES ET EQUIPEMENTS BUREAUTIQUES dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le 24/9/2020 au journal Echourouk.

2020R02182FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de cession du fonds de commerce rédigé par maître Nabil Nfissi titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°05147457 du 02/7/1999 Matricule Fiscal 830071 K sis son bureau au 38 Bis Rue Bab Bnet Tunis, enregistré à la recette des finances de Morneg Sous le n°20201631 quittance n°M038286 du 24/9/2020.

Monsieur Adel Mathlouthi Titulaire de la CIN° : 05182218, a vendu sous les garanties la totalité du fonds de commerce d'un restaurant avec tout ses éléments corporels et incorporels sis à Cité Chikh Morneg Matricule Fiscal 1379836 T N C 000 Registre de Commerce A0253372015 à Monsieur Khaled Kerkeni titulaire de la CIN° : 07009213 pour un prix convenu et payé de 56 000.000 dt.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur domicilié à Ouzra Mornag dans un délai de 20jours à partir de la date de cette publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis est publié au journal : Le Quotidien du vendredi 02/10/2020.

2020R02192FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de rue Jazira le 28/9/2020 quittance n°M049265, enregistrement 20202404. Mr Mounir Ben Abdelmajid Ben Said Baweb a vendu la totalité du fonds de commerce qui est en activité de tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 37 Souk Sakajine Tunis à Mr Maher Ben Amer Ben Mohamed Boughariou.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 02/10/2020.

2020R02193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat S.S.P enregistré à la recette des finances de Tunis le 10/9/2020 (quittance n°MO058829 enregistrement n°20202312) Lotfi Lahbibi CIN 04638956 a vendu la totalité de fonds de commerce à usage de tous commerces sis à la rue el Agba Sidi Hssine à Fraj Ben Arfa CIN 07113881

Les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Labidi Taher à la rue Habib Bourguiba Bardo dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel des annonces.

Le présent avis a été publié dans le Journal Echourouk du 25/9/2020.

2020R02196FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp établi par maître Karoui Akrem avocat à Jendouba avenue Habib Bourguiba Jendouba 8100 et enregistré à la recette des finances Bou-Salem le 21 septembre 2020 sous le numéro 20201067 quittance n°M031508 Monsieur Homrani Achref a renoncé la totalité du fonds de commerce à usage Industrie de pâtisserie et boulangerie sis à la route Somrane - SNIT Bousalem ZI société Gâteaux Hannibal matricule fiscal 1548979B/A/M/000.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT entre les mains de l'acheteur à l'adresse ci-indiquée.

Cette annonce a été publiée aux journaux Elchourouk et le quotidien du 02/10/2020.

2020R02199FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P en date du 17-10-2018 enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 31/10/2018 sous le n°19201807, Monsieur Mohamed Habib Boubahri, a vendu à Monsieur Sofiène Boubahri la totalité de sa part héritée de son fils feu Adel Boubahri, du fonds de commerce exploité comme pâtisserie sis au 37, Avenue Habib Bourguiba, Mornaguia, pour un prix de mille Dinars (1000 d).

Toutes les oppositions devront être formulées, dans un délai de 20 jours à partir de la date d'insertion de cet avis au JORT, entre les mains de Maître Belhassen Bessamra, dont l'étude est sise au 72, Avenue de Carthage, bureau n°08, 4ème étage, Tunis.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk du 9 novembre 2019.

2020R02200FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 16/9/2020 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 17/9/2020 sous le n°20203633 quittance n°M085928, Mr Khaled Ben Bennaser Amri titulaire de la CIN n°05977762 a vendu à Mr Anis Ben Mohamed Hajri titulaire de la CIN n°06337946 la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à Av Yasser Arafet immeuble amen Manaret Hammamet à usage du vente de vêtements près à porter.

Les oppositions doivent se faire au près de vendeur à son adresse sis à Av Yasser Arafet Manaret Hammamet (immeuble elferjani) dans les 20 jours à compter du présent avis.

Ceci a été publié aussi dans deux journaux Echourouk et le Quotidien à partir de 3/10/2020.

2020R02204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 23/9/2020 et enregistré à la recette des finances d'Akouda le 25/9/2020 sous le n°20201697 selon la quittance n°M23600 Béchir Ammar a cédé la totalité du fonds de commerce immatriculé sous l'identifiant unique n°1295160H dédié au commerce d'artisanat situé sur la route touristique Chatt Mariam Akouda à la société Dar Soltana. Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur Sté Dar Soltana domiciliée aux maisons des jardins Kantaoui Hammam Sousse dans un délai de vingt jours à partir de la date de cette insertion au Journal Officiel.

Une copie de cette insertion a été publiée au journal le quotidien et au journal Alchourouk du 30/9/2020.

2020S01017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 1 septembre 2020 sous n°20201815 et Quittance n°M039985 Madame Nabiha Kassabi titulaire de la CIN N°0758228 a vendu un fonds de commerce sous l'identité foncière numéro 1409458F à Monsieur Marwen Ben Hamed Ben Fradj Zardi titulaire de la CIN n°05507488 la totalité du Fonds de commerce du local destiné pour la vente des fournitures scolaires sis à l'avenue Kamel Kileni à Sahloul- Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de Maître Syrine Said Immeuble municipal - route de Tunis 2ème étage Menchia Hammam Sousse - Sousse dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce dans le JORT.

2020S01030FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 12/12/2018, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 19/12/2018, sous n°18206675, quittance 107899. La société «ICE BOX» Sarl (I.Unique : 1328943P) représentée légalement par Mr Amine Ben Ali Ennouri titulaire de la CIN n°06090097 et demeurant à la Résidence Ennouri Ali Ben Ayed Hammam Sousse, a vendu et cédé à Asma Ameri, titulaire de la CIN 09322867, la totalité du fonds de commerce du local commercial sis à Avenue Lahrik Hammam Sousse. Les oppositions se font à la main de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 16-9-2020, enregistré à la recette des finances rue Frej Limaiem Ksar Hellal le 17-9-2020 sous le n°M046405 Quittance n°20201350 ; Sofiene Ben Mohamed Garn a cédé à Khlefa Bent Salah Saidane la totalité du fonds de commerce sis à Avenue Haj Ali Soua Ksar Hellal, destiné au café du «1ère catégorie», et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis de vente a été publié au journal Echourouk du 25-9-2020.

Toutes les oppositions doivent être faite entre les mains de l'acquéreuse Khlefa Bent Salah Saidane au siège du fonds de commerce sis à Avenue Haj Ali Soua Ksar Hellal.

2020S01032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Teboulba le 12/6/2020 sous le numéro 20200804 quittance numéro MO20274, madame Fadhila, Khmais, Hafedh, Fawzi, Taher, Adel Ayech vendent leurs parts du fonds de commerce destiné comme vente de matériaux ferreux exploité à la rue de 23 Janvier Teboulba à Raja Ayech.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur dans un délai de vingt jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

2020S01033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 28/7/2020 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 28/7/2020 sous le numéro 20201145 quittance numéro M026509, madame Raja Ayech a vendu à Monsieur Yassine Ayech la totalité du fonds de commerce destiné comme vente de matériaux ferreux exploité à la rue de 23 Janvier Teboulba.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur dans un délai de vingt jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

2020S01034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat conclu le 23/9/2020 par Maître Ahmed Bouzidi l'avocat et enregistré à la recette des finances de Médenine le 23/9/2020 sous n°M070645; M. Ragheb Ben Taher Chrigui cin n°09104141 a vendu à M. Nizar Ben Ammar Chamakh cin n°08648318 tout le fonds de commerce qui consiste en l'activité de vente des équipements électroménagers en détail et qui existe à cité Alzouhour Médenine et ce moyennant un montant de vente de dix mille dinars (10.000.000d).

Les oppositions devraient être déposées auprès du cabinet du rédacteur du contrat à 12 route de Tejerouine Médenine pendant les horaires du travail administratif dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent contrat au JORT.

Cette vente a été publiée dans le journal Al Chourouk le 26/9/2020 page 15 et le Quotidien le 26/9/2020 page 11.

2020X01323FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte rédigé, signé le 29/7/2020, enregistré à Sfax le 01/9/2020, quittance n°038104, enregistrement n°20200892 Mohamed Kammoun vend à Ammar Saidi, un fonds de commerce situé à la route Saltnia km 12, Sfax. Le prix de la vente a été fixé à 20.000.000 D.

Les oppositions seront présentées auprès de Mohammed Kammoun à son adresse Rue Mohamed Sahnou Sakiet Dayer n°16 Sfax, et ce dans les 20 jours qui suivent cette annonce.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal «Dar Assabah» le 19/9/2020 P. 12.

2020X01327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Mokhtar Hajlaoui Maître Avocat à Sidi Bouzid titulaire de la CIN 04344423 du 18-11-2015 et du numéro d'Identification fiscale Q/477067, signé par ses parties le 11-9-2020, enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 15-9-2020 (reçu n°MO65153- enregistrement 20205363) et publié au journal «Achourouk» le 20-9-2020 Rochdi Ben Mohamed Ben Kalifa Dhifi titulaire de CIN 06048864 habitant à Sidi Bouzid a vendu à Moujib Ben Abdelhamid Bargougi titulaire de CIN 06051170 habitant à cité Ennour Est Sidi Bouzid, la totalité du fonds de commerce qui s'agit d'une boucherie nommée «boucherie rochdi» exploitée au local situé à rue Mokhtar Atia Sidi Bouzid. Le dit fonds comprend tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du rédacteur de cet acte jusqu'à l'expiration du délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2020X01328FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date du 21/9/2020 et 22/9/2020 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax au 22/9/2020 sous n° de quittance M055875 n° d'enregistrement 20203008 Hamdi Echayeb CIN 08757154 délivrée le 2/5/2007 a vendu à Moussa Rtimi CIN 09961658 délivrée le 14/2/2009 la totalité du fonds de commerce du local sis au rez-de-chaussée immeuble «résidence najib» route de l'Aéroport entrée cité Elbahri km 4 Sfax pour l'exerce l'activité de la vente des produits alimentaire avec tous les éléments incorporels et le droit de bail. Toutes les oppositions seront entre les mains de l'acheteur au local du fonds de commerce l'avis est publié au journal "Essabeh" le 29/9/2020.

2020X01332FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29/9/2020, enregistré à la R.F Route Elaïn Sfax le 30/9/2020 quittance n°M039243 enregistrement n°20201625, Société ELoud et Zouari pour les pièces de rechange utilisées SARL sis à la Route Manzel Chaker km 4.5 3013 Sfax sud immatriculé au R.N.E n°1584117P a vendu à la Société Zeghal et Moalla pour ventes des pièces de rechanges d'occasion SARL en voie de construction Sise à la Route Manzel Chaker km 4 Sfax, le F.C destine pour le commerce en détail des pièces de rechange d'occasion et article de véhicule sise à la Route Manzel Chaker km 4.5 Sfax, identifiant unique 1584117P.

La vente Englobe uniquement les éléments incorporels sauf le nom commercial. Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser au Maître Mohamed Ayadi CIN n°01335331, avocat; sis 7 rue Ali Bech Hamba immeuble Kchaou Sfax où est déposée une copie légale enregistrée du contrat de vente.

Cet extrait est publié aux quotidiens El Sabbah et le Temps n°PS200473 du 02/10/2020.

2020X01340FCCC2

Avis

Sous contrat de don gratuit des deux notaires rédigés par les notaires Ben Amira Sleh et Sallemi Ahmed a donné Bassam Boukataya CIN 11021292 à sa mère Kammoun Lobna CIN 05267934 tous ses actifs commerciaux d'un magasin, destinés à vendre des parfums et des articles ménagers situé 98 l'ancienne ville de Sfax. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situé 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

Cette annonce a été publiée à "Echourouk" le 3/10/2020.

2020X01351FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte signé le 25/28/09/2020 et enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 30/9/2020 sous le n° de quittance 20194 et n° d'enregistrement 2025000 la société BMO enregistrée dans le registre nationale des entreprises sous l'identifiant unique numéro 1131702 k en la personne de son gérant Naoufel Damak titulaire de la cin n°00344540 demeurant rue 14 Janvier Hammam Sousse a vendu à la société QUATTRO enregistré dans le registre national des Entreprises sous l'identifiant unique numéro 1207897E en la personne de son gérant Med Ali Abid titulaire de la cin n°0898183 dont le siège social est à la route de Tunis km 2.5 imm Ariana palace 3000 Sfax la totalité d'un fonds de commerce consistant en une salle d'exposition exploitée dans le commerce de meubles et ameublement demeurant à la rue 14 janvier 4011 Hammam Sousse. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues entre les mains de monsieur Med Elatiri l'expert comptable domicilié à route la perle du Sahel imm la Perle app 41 elkhzema Sousse dans les 20 jours de l'apparition du présent avis au jort. La dite publication est parue au journal Essabah le 3/10/2020.

2020X01353FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté 10/9/2020 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax 29/9/2020 quittance n°M057394 d'enregistrement n°20203117 Monsieur Brahim Hazemi Titulaire de la CIN n°1067615, demeurant à Sfax a vendu et cédé à Monsieur Said Ouni titulaire de la CIN n°13455645 demeurant à Sfax, la totalité du fonds de commerce d'une épicerie situé à la Route Manzel Chaker km 0.5 Immeuble Louati Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail, le Nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres. Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse même du fonds de commerce sujet de vente dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 3/10/2020.

2020X01355FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré le 23 septembre 2020 à la recette des finances de Den Den Mo5226 numéro d'enregistrement 20203301 Monsieur Lotfi Ben Rebeh Habachi demeurant rue 4547 n°62 cité Ezzouhour Tunis matricule fiscal 1090960/Z a vendu à Monsieur Ouajdi Hassni demeurant rue Taha Hussein Den Den carte d'identité nationale numéro 07308752 en date du 01-3-2012 la totalité du Fonds de commerce consistant en une Pizzeria et restauration rapide sis avenue du Grand maghreb n°29 la Manouba au prix de cent trente mille dinars (130.000d).

Les oppositions se font entre les mains de Maître Ezzeddine Arfaoui, Avocat à la cour de cassation 83 Avenue Taieb M'Hiri Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de l'annonce au Jort.

2020401991FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Ksar Said Tunis Le 22 sept 2020 sous le n°202021222 quittance n°40529.

Madame Jihen Hamdi vend tout le fonds de commerce sis à 58 Rue Moufida Bourguiba Etahrir Tunis sous toutes garanties légales à la Société Mega Aluminium MF : 1172539T.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Achourouk" et "Le Quotidien" du 2/10/2020.

2020401992FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 12-9-2020 enregistré à la recette des finances de Mateur le 17-9-2020 sous quittance n°037120 enregistrement n°20201496 Monsieur Samir Ben Ibrahim Merseni demeurant cité Esadaka n°50 Mateur a vendu à Monsieur Hazem Ben Mohamed Dridi - agissant pour le compte de son frère Monsieur Helmi Dridi, demeurant cité Erraja n°55 Mateur un fonds de commerce avec ses éléments incorporels exploité dans un local sis cité le Nouvel ère n°56 Mateur.

Les oppositions seront formulées entre les mains de l'acheteur demeurant cité Erraja n°55 Mateur et ce dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette vente a été publié dans le journal le Quotidien du 19-9-2020.

2020402000FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Soualhi Amor avocat à la cour de cassation demeurant 28 rue de Marseille Tunis enregistré à la recette des finances rue al Jazira Tunis sous le numéro 20202421 quittance n° 00713797.

Monsieur Mohsen Ben Mohamed Bourouha a vendu la totalité du fonds de commerce à usage tous commerce situé à 02 bloc C (C 02) du complexe commercial situé à rue d'Angleterre et rue al Jazira et rue de Russie à monsieur Ayech Ben Mohamed Bouzaien Benkamel. Les oppositions doivent parvenir dans les délais légaux aux adresses du vendeur et acquéreur énoncés dans le contrat de vente. Cet avis a été publié au journal officiel de la République Tunisienne du 01/10/2020.

2020402001FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/8/2020, enregistré à la recette des finances de Tozeur, vol 2020 folio 24305, n°20301006. M Mohamed Bachir Maoula vend au profit de M Mohamed Mooraj Mansour, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis Rue Nelayet Tozeur.

Les oppositions seront faites auprès de M Mohamed Mooraj Mansour à l'adresse du fonds de commerce vendu dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 3/10/2020.

2020402006FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 17 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Dar Châbane Elfehri le 18 septembre 2020 sous le n°20201222 (reçu n°M031558) monsieur Wael Ben Othman, titulaire de la carte d'identité nationale n°09871282, demeurant à rue Haffouz, Dar Châbane Elfehri, a vendu à monsieur Khaled Mâaoui, titulaire de la carte d'identité nationale n°29872377, demeurant à rue Majrda, cité Ennozha, Dar Châbane Elfehri, tout le fonds de commerce sis au 9 avenue 9 avril, Nabeul, dont l'activité consiste à la fabrication et la vente de pâtisserie et pains spéciaux avec tous ses éléments morales et physiques.

Un extrait du contrat de vente est publié au journal «Echourouk» du 26/9/2020.

Les oppositions sont acceptées au cabinet de maître Mejda Hafsi sis au 9 avenue de France, immeuble Forum, (4 étage) Nabeul dans un délai de 20 jours à dater de la publication de cet avis au JORT, le droit d'opposition est déchu à la fin de ce délai.

2020402018FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

Suivant un contrat S.S.P enregistré à la recette des finances Rue Gandi le 22/9/2020 (quittance n°63890 enregistrement n°20302996 la société africaine de distribution de voiture (num d'enregistrement 05412012) a loué à titre d'une gérance libre à la société Vita pneu Sarl en cours de constitution une partie du fonds de commerce (507 m commerces à usage de tous commerces sis à la rue de la République n°37 Tunis.

Les oppositions seront reçues entre les mains du maître Labidi Taher à la rue Habib Bourguiba Bardo dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel des annonces.

Le présent avis a été publié dans le journal Echourouk du 2/10/2020.

2020R02197FCCC3

Résiliation d'un fonds de commerce

Selon les livres écrits enregistrés dans la recette des finances de Tebourba le 22/9/2020, quittance numéro M029599, sous le numéro 20701089.

Il a été convenu de suspendre le contrat de location entre les héritiers de Muhammad Ben Amer Ben Saad et Madame Amani Barguaoui, titulaire de la carte CIN n°07372540, qui a renoncé à son droit sur l'actif commercial situé à la rue Al Biaa Tebourba, Mannouba exploité en tant que jardin d'enfants.

Les objections sont acceptées par M. Fathi Bin Saad, dans son bureau à la résidence Salma, App n°8 Ain Zaghouan.

Publié dans les journaux d'Echourouk et Le Quotidien.

2020401995FCCC3

Résiliation de contrat de location de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, signé par les parties le 17 et 19 août 2020, enregistré à la recette des finances du Lac le 21/8/2020 quittance 058040 n° d'enregistrement 20304377 il a été convenu la résiliation du contrat de location du fonds de commerce sis au Lac Oran Immeuble les vagues du Lac magasin n°1 entre le propriétaire Mr Med Bouaziz et la locatrice Mme Imen Jabran ep Raouin.

2020401996FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Assemblée générale constitutive du Syndic de la résidence "AL MARASI A"

Sidi Bou Said Plage

Rue le président jean kennédie

Suivant une assemblée générale tenue le 15/9/2020 et dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de la Marsa le 16/9/2020 sous le n°20704521 (quittance n°M091925) et suite à l'approbation de la municipalité de Sidi Bou Said en date du 17/9/2020 sous le n°1476, il a été constitué un syndic de la résidence "AL MARASI A" sise Sidi Bou Said Plage Rue le président Jean Kennédie.

Le syndic est constitué par Messieurs : Amin Rkik (président) Wassini Ghozali (secrétaire général) Mouhamed Ali Rkik (trésorier) Fawzia Othmani (membre).

2020T00933APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : l'union Monzelien de pétanque

Adresse : 62 Rue 15 octobre Menzel Bourguiba 7050 Bizerte

Président de l'association : Mohamed Riadh Ksantini

Vice Président : Abdelhake Jemii

Secrétaire général : Gharbi Walid

Trésorier : Jemii Mohfoudh

But : La renaissance du jeu de pétanque

Menzel Bourguiba et encourager les jeunes hommes et les femmes à pratiquer ce sport.

2020R02183APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'association Sportive de l'Equipement de Bizerte

Objectifs :

- Formation, Encadrement et divertissement des employés et les encourager à entraîner les activités sportives.

Siège : le siège social de l'association est la Direction Régionale de l'Equipement, de l'habitat et l'Aménagement du Territoire de Bizerte, Avenue Habib Bougatfa, 7000 Bizerte

Composition du Comité de Direction :

- Président : Monsieur Yemen Chihi

- Secrétaire Général : Monsieur Abdelhalim Aroua

- Trésorier de l'association : Monsieur Taoufik Zaiter.

2020R02194APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association racine et développement durable

Siège social : 5 rue Ahram Bassatine Boumhel Ben Arous.

Objectifs :

- Contribuer à la caractérisation, à la promotion et à la valorisation des composantes de l'environnement et du patrimoine matériel et immatériel dans ses éléments naturels, historiques, culturels, sociaux, urbains et agricoles.

- Contribuer à la promotion d'un développement durable prenant en compte les spécificités de l'environnement et du patrimoine local

Présidente : Habiba Sahbi

Secrétaire Général : Samir Medeb

Trésorière : Takouia Kriam.

2020R02195APSF1

Constitution d'une association

Association "Amal wa Fann"

Siège : 10 bis Rue Moussa Ben Nusayr 3100 Kairouan.

Objectifs :

Contribuer à revitaliser la vie culturelle et sociale, à guider les jeunes dans les domaines culturels et artistiques et sa participation au travail associatif et développer leur sens du volontariat.

Catégorie : Socio-culturelle.

Fondateurs

Présidente de l'Association : Samia Bouguerra. Professeur principal d'école primaire

Secrétaire général : Amir Salhi. Etudiant Master

Trésorier : Walid Helali. Professeur universitaire.

2020S01021APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des anciens de lycée Ali Bourguiba - K. Kebira

Adresse : Rue Abou El Kacem Echabi n°12 - 4022 Akouda

But : Association Culturelle et Sociale.

Membres Fondateurs :

- Khalfallah Mounir : Président

- Ameur Samira : Vice-Présidente

- Ben Hadj Hmida Mahmoud : Trésorier

- Manfoukh Amara : Membre

- Kacem Imed : Membre.

2020S01025APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Al Wasal pour l'aide aux nécessiteux et aux nécessiteux.

Siège social : 13 rue Sousse route Djerba Médenine.

Objectifs :

1- Participation à la soumission de l'abaque.

2- Participation à la réalisation d'activités culturelles.

3- Relier les relations avec des associations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Procès-verbal d'inspection n°25183 du 4/02/2020

Présidente de l'association : Wassila Bouchoucha

Secrétaire Général : Mohamed Salah El-Din Marzouk

Trésorière : Fawzia Karim.

2020X01324APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Al-Nasr sports Club à Marath

Nom de l'association : Al-Nasr Sports Club à Marath

Ses objectifs : l'avancement du sport

Son adresse : Rue Palestine Marath

Conseil d'administration :

- Président : Nasr Aroum

- Secrétaire général : Ezz El-Din Al-Hamidi

- Trésorier : Adel Al-Mahbouly

Le numéro d'homologation 2019/2557 est arrivé.

2020X01325APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : BANQUE ALIMENTAIRE DURABLE

Siège social : 16, Rue Palestine - 1er étage - Tunis

Date et numéro du dépôt : le 3/7/2020 sous N°RR 303749476 TN

PV de consultation des documents relatifs à la création de l'association fait par Maître Azzouz Zeribi N° 48794 du 11 juin 2020.

Objectifs :

- Chercher à Collecter des produits alimentaires par le don et les achats ;

- Organiser avec des partenaires nationaux et locaux la distribution des produits alimentaires et d'hygiène;

- Accompagner les bénéficiaires dans les formations professionnelles et les réalisations de micro-projets ;

- Aménager des espaces urbains et ruraux pour des activités agricoles ;

- Assurer le transport des bénéficiaires à l'occasion de missions professionnelles et de formations.

Le Comité Directeur :

Le Président : Mr Haikel Drine

La Vice-Présidente : Mme Héla Abidi Chikhaoui

Trésorière : Mme Aicha Zakraoui

Secrétaire Général : Mr Jalel Bouslah.

2020402005APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Alliance des jeunes pour le développement (l'alliance)

Adresse : 10 Place de l'église Houmt Souk Djerba.

Objectifs :

1- Relier les composantes de la société tunisienne concernées par le développement et l'emploi, établir des liens avec les organisations et institutions internationales compétentes, et chercher à développer la notion du travail comme étant une donnée économique.

2- Contribuer à la mise en place des programmes de développement et de financement pour soutenir les projets économiques des jeunes.

3- Contribuer à la recherche et aux études sur le développement et l'emploi de la Jeunesse

4- Contribuer aux projets des textes juridiques qui ont pour but de faire progresser l'Investissement et l'emploi des Jeunes

5- Soutenir les institutions démocratiques du pays

Farah Bougarras : Présidente

Nadia Soltani : secrétaire générale

Aroua Mzabi : Trésorière

Fériel Haddad : Vice-présidente chargée des programmes de la jeunesse

Amel Mzabi : Vice présidente chargée des programmes de développement

Ahlem Bougarras Ben Amor : Vice-présidente chargée des programmes de financement

Rahma Naouel : Vice-présidente chargée du Conseil de la jeunesse.

Reçu dépôt N°63/07

2020402007APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association 13 octobre

Siège social : 1 rue edawha - Manouba Centre - Manouba.

Objectifs :

1) Contribuer à éduquer, conseiller et guider les citoyens sur les questions de souveraineté nationale et de lutte contre la corruption.

2) Contribuer au développement de l'esprit de citoyenneté et le respect de la loi.

3) Contribuer à l'avancement du dialogue et du débat communautaire sur les enjeux nationaux.

4) Contribuer au développement d'une participation citoyenne effective dans le cadre de l'approche participative.

5) Encourager une culture d'initiative privée, de travail et de créativité dans tous les domaines.

6) Contribuer au développement des capacités et à l'autonomisation économique des Jeunes et des femmes et à leur participation sociétale

7) Se connecter et coopérer avec des associations et organisations similaires dans le pays et à l'étranger,

Les membres Fondateurs :

Président : Souheil Ghannouchi

Trésorier : Mohamed Nejib Zribi

Secrétaire général : Hafedh Jendoubi.

2020402016APSF1

Homologation de résolutions

Changement de la dénomination d'une association

Ancienne dénomination : Association Aghlabides du Sport à Kairouan

Nouvelle dénomination : Association Aghlabides des Arts de défences à Kairouan

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes dans le domaine Sportif et surtout Kick boxing et sport de défense

Siège : Salle sportive Hanine - Croisement El Msahli Route de Haffouz - Kairouan

Correspondance n° : 2028 du 30/9/2020

Président : Tawfik Ben Lakhal

Secrétaire Général : Mahmoud Labbene

Trésorier : Hamza Labbane.

2020S01026APSF2

ELECTION DU NOUVEAU COMITE DU SYNDIC DES COPROPRIETAIRES

Syndic des copropriétaires de résidence CHRIFA cité Tahrir

Suite PV de l'assemblée générale extraordinaire de la résidence Chrifa cité Tahrir en date du 6 septembre 2020 et enregistré à la recette des

finances Ksar Saïd en date du 28 septembre 2020 quittance n°Mo41240 il a été décidé la nomination de :

- Mr Abdelhamid el Homri (Président).

- Mr Said Ben Abid (trésorier).

- Mme Bakhta Zili (Secrétaire générale).

2020401999APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Bouraoui Boutheina

Avocat à la cour de cassation

Tel : 71.354. 790

Fax : 71.335.006

La partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R.C : B142431996 Tunis.

La partie saisie : 1- Société Packing Wood - Sarl, dont le siège est au 02 rue François Thorrand - 1082 Mutuelle Ville Tunis, RC 150652001

2- Monsieur Mohamed Ben Bechir Ben Alaya titulaire de la CIN n°00523623 délivrée le 16/9/1995 à Tunis demeurant au 09 rue Montdidier El Ourdia Tunis

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63, Avenue Habib Bourguiba Tunis.

Propriété saisie : il s'agit du T.F 87193 Tunis lot 106 du plan du TF 45664 situé à l'angle de la rue Zied Attalah II et la rue Mondidy cité Med Ali Elwardia. Exploité comme Maternelle sous le nom de "Baby Land" en location moyennant 12.063.900 /ans et se compose comme suit :

4 salles - couloir - cuisine et salle de bain ... au pavion droit de la garderie scolaire.

Le pavion gauche est pour la maternelle. Un garage de 34 m² divisé en 2 parties un bureau et un dépôt avec une salle d'eau et encore 1 jardin avec des jeux d'enfants.

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé à 434.000.000.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 2 le lundi deux novembre deux mille vingt (02/11/2020) à partir de 9H du matin.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : S'effectuera tous les jours, heure de travail.

Pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Bouraoui Boutheina.

2020T00924VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Société financier de recouvrement des créances S.A inscrite au R.C Tunis n° 120262001, sis à la rue de l'Ile Rhodes les Jardins du Lac les Berges du Lac 2.

Partie saisie : Jila Sam; CIN ; 08319500, demeurant à 10 Rue 7315 Manzah 9.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban - Tunis.

L'immeuble saisi : L'immeuble revenant à la partie saisie de titre foncier num : 15003 dénommé "el Yasamine" d'une superficie de 524 m². Il s'agit d'un lot de terrain bâti contenant une villa de 2 étages.

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40 % est fixée à : 480137 d.3928.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 9/11/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2020T00931VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

Tél. : 76 201 003

MF : 0852940 B / P

La créancière poursuivante : Société BH recouvrement en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre national des entreprises sous le n°0788628G, ayant son siège social au 67 rue Alain Savary immeuble b 2ème étage cité des jardins Tunis.

Les débiteurs poursuivis :

1- Fayza Bent Houcine Achour (titulaire de c.i.n n°05236146 en date de 10/3/2001), femme au foyer, son adresse chez Ali Karray; commerçant à la rue Med Khadouma Gafsa.

2- Mohamed Ben Hédi Karray (titulaire de c.i.n n°3135748 en date de 5/5/2001), gérant de société, son adresse chez Ali Karray ; commerçant à la rue Med Khadouma Gafsa.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

L'immeuble saisi à vendre :

Consistant en les parts indivises revenants au débiteurs poursuivis (890 + 4901 1559) faisant partie de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°1741

Gafsa dénommé «jalila», il s'agit d'un terrain agricole sis au ksar gouvernorat de Gafsa.

Les charges grevant les parts indivises saisies :

1. Hypothèque au profit de la BH au montant de 50.000 d

2. Hypothèque au profit de société BH recouvrement au montant de 50.000 d

3. Hypothèque au profit de la BH au montant de 30.000 d

4. commandement au profit de société BH recouvrement

Mise à prix : le prix initial des parts indivises saisies, est fixé au montant de 13800 dinars, en y ajoutant les honoraires et les frais judiciaires et frais des actes de qui seront fixés le jour de l'audience

Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le lundi 9/11/2020 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du Tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B : l'immeuble saisi peut être visité tout les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, et après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

2020R02201VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

1) Poursuivant : Mme Dridi Mhinia, CIN : 03719267, domicilié 35 avenue Elkadra Moknine gouvernorat Monastir.

2) Partie saisie : Mme Maroui Najia, CIN : 04023303, domicilié à 25 avenue Tayeb Mhiri Teboulba gouvernorat Monastir.

3) Avocate poursuivante : Maître Amamou Hanen, avocate à la cour d'appel avenue la République immeuble IIbaraka 2 Monastir.

4) Immeuble saisi : (suivant description de l'expert) la moitié de la totalité de la maison traditionnelle saisie de cité Bir Rached avenue Les jardins près de la rue Tayeb Mhiri Teboulba ayant une superficie totale de 300 m.

5) Mise à prix : la moitié de la totalité du prix de toute la maison qui est valorisée de cent quarante trois mille trois cent dinars, donc la moitié est de soixante et un six cent cinquante mille dinar (71. 650.000).

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi quatre novembre deux mille vingt (4/11/2020) au tribunal de 1ère instance de Monastir à partir de 9h du matin.

7) Visite de l'immeuble mis en vente : tous les jours pendant les horaires du travail.

Observation :

A/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Monastir.

B/ Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Monastir.

C/ Chaque enchérisseur doit se faire présenter par un avocat.

D/ Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies Immobilières au tribunal de 1ère instance de Monastir ou au cabinet de l'avocate poursuivante Maître Amamou Hanen, pendant les jours et les heures ouvrables.

2020S01035VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.

Partie poursuivante : Abderraouf Ghorbel syndic de la faillite Société de travaux du Maghreb Arabe, SARL, (en faillite) immatriculé au registre de commerce de tribunal de première instance de Sfax n°B1134571997, sis avenue Habib Bourguiba Bloc «c» 5ème étage bureau 58 5ème étage Bab Bhar Sfax.

Partie saisie : Société de travaux du Maghreb Arabe SARL, (en faillite), immatriculé au registre de commerce du tribunal du première instance de Sfax n°B1134571997 Représenté par le syndic de la faillite Abderraouf Ghorbel, sis avenue Habib Bourguiba Bloc «c» 5ème étage bureau 58 Bab Bhar Sfax.

Matricule fiscal n°0044927 F

Immeubles saisis : les trois lots de terrain «A» «C» «D» situés à Sfax «forêt» ceinture reliant route Menzel Chaker et Agareb connue de ceinture «boumorra» à Sfax.

1- Lot de terrain «A» situé au nord de l'autoroute, superficie 148529 m², ce lot est un terrain nu de forme oblique, le sol est dur et non aplati.

Limité au sud par l'autoroute Sfax Gabès, à l'est rue agricole, à l'ouest titre foncier n°255157 Sfax, au nord voisin.

Mise à prix : cent dix huit mille huit cent vingt trois dinars deux cent millimes (118.823.200 D)

2- Lot de terrain «C» situé au sud de l'autoroute, superficie 10669 m², ce lot est un terrain nu de forme triangulaire, le sol est dur.

Limité au sud par le lot n°114 à l'est rue agricole, au nord et ouest par l'autoroute Sfax Gabès, mise à prix : neuf mille six cent deux dinars 100 millimes (9.602.100 D)

3- Lot de terrain «D» situé au sud de l'autoroute, superficie 260562 m², le lot est un terrain nu, de périmètre convergent, le sol est dur et non aplati.

Limité au sud par le lot n°49 et un voisin, à l'est rue agricole et les lots n°113, 114 et l'autoroute, à l'ouest un voisin et le titre foncier n°45888 Sfax, au nord les lots n°113 et 114 et l'autoroute, mise à prix : cent cinquante six mille trois cent trente sept dinars deux cent millimes (156.337.200D).

Date et lieu de vente : la vente aura lieu le mercredi 4/11/2020 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, rue Ahmed Alloulou auprès de la caisse nationale de sécurité sociale.

La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2020X01326VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mzid Noomen

Avocat à la cour

Immeuble Intilaka ES A1 3ème Etage - Sfax

Il sera procédé à la vente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax, avenue Abou El Kacem Echchebbi, Sfax, le lundi 02/11/2020 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

La société BRAND MARKET, n° de registre national des entreprises 1311962 G, élisant son domicile au cabinet de Mzid Noomen Immeuble Intilaka ES A1 3ème Etage - Sfax.

La société MTIBAA de développement et promotion immobilière «SOPRODIM» n° de registre de commerce B146752003. Lieu de domicile Avenue de la Liberté (ex : 7 novembre, immeuble ENNAFOURA, Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Mzid Noomen, Immeuble Intilaka ES A1 3ème Etage - Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit de 90 parts indivises d'un immeuble demeurant cité MOULINVILLE, entre route Tunis et Taniour, Sfax, il fait partie de l'immeuble immatriculé «jnan 82» objet du registre foncier n°13618 Sfax.

La totalité de l'immeuble est un terrain de 495 m² de superficie sur lequel est bâti un habitat de 139 m² qui se compose d'un salon; et un Hall ouvrant sur un passage menant au WC et salle de bain, et un deuxième passage menant à quatre chambres et une cuisine et WC.

Mise à prix :

Cinquante sept mille six cent trente six dinars (57.636.000 d) outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant, tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouverneur. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit dix neuf mille deux cent douze dinars (19.212.000 d).

2020X01329VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Mseddi Mohamed, technicien en forge, titulaire de la CIN n°05244449, demeurant auparavant à Sfax à la route Mahdia km8 Merkez Sebii et actuellement à la route Mahdia km6 rue Jedda Sakiet Daiir Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un étage de villa sis à route Mahdia km 6 rue Jedda Sakiet Daiir Sfax édifié au-dessus de la maison du père de la partie saisie nommée Mseddi Chedly avec une parcelle de terrain constituant l'entrée privée menant à l'étage à travers des escaliers.

L'étage est d'une superficie d'environ 135 m², il se compose d'une véranda ouvrant sur le coté sud, un salon dont le plafond est en staff, 2 chambres à coucher, une cuisine suivie d'un balcon ouvrant sur l'Est et une salle de bain équipée.

La construction est équipée d'eau potable et d'électricité. Ses équipements sont modestes et son état est moyen.

La totalité du terrain est limitée du sud par rue Jedda d'où son entrée et une parcelle de terrain appartenant au père de la partie saisie habitant au rez-de-chaussée, du nord par Abidi et aussi le terrain du père, de l'ouest par une parcelle du terrain du père suivie de Zouari et de l'Est par Dammak.

La mise à prix : 72.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 9/11/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01330VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Kammoun Mohamed, gérant, titulaire de la CIN n°01030638, demeurant à Sfax à route Mahdia km 10 Sfax 3054

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : la totalité de la propriété située sur la route de Mahdia, dans une zone industrielle, à 10 km de Sfax à droite de la route dans la direction opposée à la ville, à environ 100 mètres de la route mentionnée.

Il s'agit un terrain d'une superficie totale d'environ 4822 m² clôturé de ses côtés Est, ouest et sud avec des murs alors que le côté nord n'est pas clôturé et il n'y a pas de limite avec le reste de la propriété de la partie saisie.

Sur ledit terrain est édifié : 1) un département administratif au coté nord ouest ouvrant sur l'ouest et composé de 2 étage dont la superficie de chacun est de 179 m².

2) Un bâtiment avec une toiture métallique dans la partie nord du terrain, d'une superficie d'environ 1738 m². Il comprend deux sections : *une section nord, d'une superficie d'environ 985 m², couverte de couches métalliques installées sur une structure en fer massif et dont le sol et les murs sont enduits de ciment * une section sud couvrant une superficie d'environ 753 m² est reliée à la section précédente par une ouverture. Elle est, à son tour, couverte de couches métalliques fixées à une structure en fer solide et son sol et ses murs sont enduits de ciment.

3) Un département technique à l'ouest du terrain, d'une superficie d'environ 77 m², son sol est carrelé, ses murs sont enduits de ciment, il comporte deux bureaux, une vestiaire du personnel et un bloc sanitaire.

La totalité du terrain est limité du sud et de l'Est par le reste de la propriété de la partie saisie, du nord par une entrée et de l'ouest par une rue goudronnée.

Remarque : il a été apporté au cahier des charges une modification déclarant que la propriété saisie fait l'objet d'un contrat de location au profit de la Sté industrie moderne de boulons-IMB qui commence du 01/3/2019 jusqu'au 28/02/2044 avec un loyer de 300 mille dinars pour toute la période.

La mise à prix : 669.000.000D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi 9/11/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01331VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société «sofoco», S.A.R.L., RC B17313997, MF 0043592Y siège social à la route l'Afrane km 5.5 BP n°56 Sidi Abbes.

2/ à la route de Gremda k9.5 Awebed Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gremda km9 Sfax consistant en un terrain clôturé sur lequel est édifiée une construction de deux étages réparties en 2 parties d'une contenance de 2317 m² délimité du coté sud par Frikha et Jarraya, du coté nord par Ben Abdallah et Frikha, du coté est par Ahmed Trigui et son entrée et Mohamed Feki et du coté ouest par Farhat Bedoui d'un coté et par Frikha d'un autre coté.

La partie est exploitée comme une administration de l'usine composée de deux étages :

Le rez-de-chaussée contenant une salle de réception, un couloir, un bureau de directeur, un bureau du chef de l'atelier et une salle de conception, 2 toilettes, une cuisine, le salle de réception le sol en parquet, le couloir et les bureaux en carrelage marbré et les toilettes parterre d'une superficie couverte de 170 m².

Le 1er étage contenant une salle d'attente, un bureau de directeur, 3 bureaux une toilette, une cuisine, le sol des bureaux en carrelage marbré, la salle d'eau et la cuisine en parterre et la salle d'attente en parquet, le toit en staff, les fenêtres en aluminium, michlère et protégés par le fer forgé, d'une superficie couverte de 167m².

La partie ouest est exploitée comme un atelier de couture composé de deux étages :

Le rez-de-chaussée contenant une grande salle de couture, une salle de conception, une salle de finition, salle de repassage, salle de stockage, un couloir, un magasin, un bureau, des escaliers menant au 1er étage d'une superficie couverte de 480m².

Le 1er étage contenant une salle de conception, une salle de couture, des escaliers menant au 2ème étage, une salle de stockage et une toilette d'une superficie totale de 472 m².

Un espace pour les ouvriers, une loge gardien, une suite pour le directeur.

L'espace des ouvriers au coté sud est de l'immeuble une grande salle d'où une partie est exploité comme une vestiaire, une cuisine, 3 toilettes et des laves mains d'une superficie couverte de 144 m². La suite du directeur consiste en une salle à manger superficie couverte de 23 m².

La suite du directeur consiste en une salle à manger, une cuisine, une toilette d'une superficie couverte de 23 m².

Il existe du coté sud un jardin.

Mise à prix : (1.450.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 4/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01341VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Arab Tunisien Banque (ATB), S.A. R,C : B167001997, sise à Tunis, 72/70, avenue Habib Bourguiba, domicile élu chez Arab Debt Recovery (ADR), rue Talleyrand 4ème étage 1002 Tunis.

La partie saisie :

Kamel Ben Mohamed Ben Ali Elissi commerçant CIN 04061651 RC A160992000 demeurant à la rue la grande mosquée n°72 Menzel Nour 5022 Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble consistant en un terrain de forme rectangulaire sis dans la zone communale Menzel nour connue par wed Youssef Khouja et précisément à la rue 18 janvier Monastir d'une forme rectangulaire d'une contenance de 180m², mesurée du coté ouest est 7.90 mètres et du coté nord sud 22.80 mètres délimité du coté sud par Monjia Slema, du coté nord par Mohamed elarbi et du coté ouest par une route de 8 mètres de largeur.

Mise à prix : (46.000.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 11/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Monastir où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01343VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A. R.C : B140811997, sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élue étude maître Atitallah Adel sis à la Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie saisie : Mohamed Ben el Ferjeni Ben Niran CIN 05291814

RC : A81112592011 demeurant à Ben Sahloun Aguereb Sfax 3030.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «majid» objet du TF n°65436 Sfax sis à Imedet Ben Sahloun délégation Aguereb gouvernorat Sfax d'une contenance de 11041 m² consistant en un terrain agricole entouré du coté est et nord par des figues de barbaries et du coté sud par une haie de sable du coté ouest par une route agricole contenant des oliviers de petites taille et quelques amandiers délimité du coté sud, nord et est par des voisins et du coté ouest par une route agricole.

Mise à prix : (12.000.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 4/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01346VEPA1

Etude Maître Feki Abdelkrim

Rue Hafouz immeuble Intileka Sfax

Le poursuivant :

1/ Mr Chedli Ben Maatalah 2/ Khadija Siala, demeurant à cité simar sud rue 888 numéro 11 route Aéroport Sfax, leur avocat maître Feki Abdelkarim rue Hafouz immeuble Elintilaka Sfax.

Le poursuivi :

Mme. Sondes Gharsellawi, pour son compte et le compte de son fils mineur Rasem Ben Majdi Ben Chedli Ben Maatalah demeurant route de l'Aéroport klm 8 Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Feki Abdelkarim demeurant à la rue Hafouz immeuble Elintilaka Sfax.

L'immeuble à vendre :

C'est l'immeuble sujet du titre foncier numéro 124437 Sfax appelé «el majed» sis à la route Gabès km 9 cité Tina eljadida Sfax.

La superficie du terrain est de 183m² son entrée de sa face est, où est édifié une maison la superficie de la maison est de 49m². Son toit est du béton armé à hauteur de 2.80 m la maison consiste en une cuisine et un salon et un couloir et une chambre et une salle d'eau ses limites du nord rue d'une largeur de 10 m, de l'est un voisin, de l'ouest rue de 10 m, du sud un voisin.

Mise à prix de la vente :

La mise à prix de l'immeuble saisi est fixée à soixante huit milles dinars (68.000Dt000) d'après expertise légale.

Date et lieu de vente :

La vente aura lieu devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax 2 sis quatre rue Mohamed Alloulou prés de CNSS Sfax le mercredi onze novembre deux mille vingt (11/11/2020) à partir du 9 heures du matin.

Observation :

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter la propriété à Al Ain pendant les heures administratives complet.

2020X01348VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Avocat poursuivant : Maître Abderrazak Kilani CIN n°00267571

Avocat à la cour de cassation

De la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS»

Rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir 1002 Tunis

Tél : 71.950.400

Fax : 71.950.370

MF : 000MA745188T

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme RC : N°B167001997, représentée par son Président Directeur Général, siège social 9 rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Monsieur Karim Ben Taoufik Ben Mahmoud Mistiri demeurant à Jammel à la Rue OMEZIN, gouvernorat de Monastir.

Immeuble objet de la vente :

1) La totalité de l'immeuble objet du TF n°81848 Monastir dénommé Karim 2 sis à Jammel, Rue OMEZIN sa délégation gouvernorat de Monastir consistant en un appartement sis au 2ème étage d'une superficie de 75m² composé de 3 chambres, un hall, une salle de bain et des escaliers. Le propriétaire de l'appartement est propriétaire dans l'indivision dans proportion de 117/39 parts représentant les parts dans l'indivision affecté au dit appartement dans la propriété dénommée «Mahmoud Saida» objet du TF n°53208 Monastir.

2) La totalité de l'immeuble objet du titre foncier 81847 Monastir dénommé KARIM 1 consistant en un appartement sis au 1er étage d'une superficie totale de 76m² composé de deux salons et un hall, une salle d'eau, une cuisine, une buanderie et des escaliers. Le propriétaire de l'appartement est propriétaire dans l'indivision dans proportion de 117/39 parts représentant les parts dans l'indivision affecté au dit appartement dans la propriété dénommée «Mahmoud Saida» objet du TF n°53208 Monastir.

Mise à prix :

- La mise à prix de l'immeuble objet du TF n°81848 Monastir dénommé KARIM 2 s'élève à quatre vingt dix sept mille neuf cent trente trois dinars 333 millimes (97.933,D333).

- La mise à prix de l'immeuble objet du TF n°81847 Monastir dénommé KARIM 1 s'élève à quatre vingt dix neuf mille deux cent trente trois dinars 333 millimes (99.233, D333).

La mise à prix totale des deux appartements s'élève à cent quatre vingt dix sept mille cent soixante six dinars 666 millimes.

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu à la chambre des criées (ventes immobilières) du Tribunal de 1ère instance de Palais de justice de Monastir, le mercredi 11 novembre 2020 (11/11/2020) à 9h du matin et suivante.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble se fait tous les jours aux heures de travail administratif :

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir où un cahier des charges a été déposé et à l'étude de Maître Abderrazak Kilani, avocat près la cour de cassation de la société civile professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS», siège social rue 8002, immeuble espace Tunis, Escalier A, 5ème étage, Montplaisir 1002 Tunis.

Nul ne peut se porter enchérisseur que par la constitution d'un avocat et après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

2020402012VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Mr Mehrez Ben Akacha Ben Med Salah Slema demeurant à la rue 10516 n°2 Wardia 5 Tunis, domicilié chez son avocate Maître Salwa Essif 05 bis rue Echih Ariana.

La partie saisie : Mr Moncef Ben Akacha Ben Med Salah demeurant à la rue el Ksar n°16 Wardia 04 Tunis.

Mise à prix : le prix de la partie saisie est de cinq cent quarante quatre mille trois cent dinars (544 .300.000D).

L'avocate poursuivante : maître Essifi Salwa avocate à la cour d'appel demeurant au 05 bis rue Echih Ariana.

Propriété saisie : il s'agit d'un hammam traditionnel nommé hammam "syouda" sis à la rue el Ksar n°16 Wardia 04 Tunis.

Date et lieu de la vente : lundi 02 Novembre 2020 au tribunal de 1ère instance Tunis 2 sis à cité Bougatfa km 3 Sijoumi, à partir de 9h du matin.

On peut visiter le hammam tous les jours de 8h jusqu'à 18h.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers, il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2020402013VEPA1

Avis aux créanciers

PROLONGATION DES DELAIS DE RECEPTION DES OFFRES

Société ELBENE INDUSTRIE SA

Capital : 40.000.000 DT

ID : 0010478

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

Sidi Bouali 4040 Sousse Tunisie

En vertu d'une décision rendue par la chambre de redressement judiciaire au Tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 21/9/2020 dans le cadre de l'affaire n°117/17, il a été décidé la prolongation des délais de réception des offres relatives à la cession de ladite société à l'audience du 20/11/2020.

2020S01036VEPA2

Tribunal de Première Instance Sousse 2

Le juge chargé du règlement des ordres et des distributions des deniers

Affaire numéro 90

Ouverture d'un ordre aux fins de Distribution des Deniers

Suite à la décision de Madame Samia OUNI, Juge Chargée de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers au Tribunal de Première Instance de Sousse 2 en date du 10/8/2020, il a été ordonné l'ouverture de la procédure d'ordre aux fins de distribution provenant du jugement d'adjudication n°472 en date du 5/11/2015.

Suite à la requête d'ordre présentée par Maître Imad Eddine Chebaane au nom de son mandant La Banque de Tunisie, élisant domicile à son étude sis Avenue Ibn Radis Khezama Est Sousse à l'encontre de :

1- Sonia Bent Taher Midani Khelifi domiciliée à Kalaa.

2- La société Méditerranéenne de Transformation et de Distribution domiciliée Avenue Yasser Arafat Sahloul Sousse R.C n°B0941192009.

3- STUSID BANK R.C n°B16641997 domicilié Avenue Yasser Arafat Sahloul Sousse, créancier inscrit ayant formulé opposition.

Après consignation du produit de vente selon reçu n°014219M en date du 4/3/2017 d'un montant de 81. 600,000 D.

Nous Samia Ouni Juge Chargée de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers, ordonnant la publication du présent au J.O.R.T

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion présenter une demande de collocation et produire ses titres de créance au greffe du Tribunal et les privilèges de la créance, par l'intermédiaire d'un Avocat dont il élit domicile à son étude.

Cet avis a été dressé en application des dispositions des articles 466-468 du code de procédure civile et commerciale.

2020S01037VEPA2

Extrait de jugement

Société «Manufacture Tunisienne d'Articles de Classement MTAC" le Progrès»

RC : B1136841997

MF : 0017848 E/A/M/000

La chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax a rendu en date du 29 septembre 2020 dans le règlement judiciaire n°271 sous la présidence de Madame Lamia Kamoun ses assesseurs Monsieur Hatem Kharrat et Monsieur Abdelaziz Fourati.

Et Messieurs les commerçants Abderrazak Ben Arab et Mohamed Lajmi en présence du représentant du parquet Monsieur Abdelmoez Ben Salah et l'aide du greffier de l'audience Mme Basma Bouzid, le Jugement suivant :

La chambre a décidé de reporter l'affaire pour l'audience du 3 Novembre 2020 et la prolongation du délai de réception des offres par l'administrateur judiciaire jusqu'au 02 novembre 2020 afin d'en statuer en chambre de conseil en date du 3 Novembre 2020.

Le tribunal autorise l'administrateur judiciaire de publier cette décision au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et ce à la charge de la société débitrice et de procéder à des publications complémentaires de la cession par internet au tout autre moyen.

2020X01352VEPA2

Ordonnance sur requête

Nomination d'un liquidateur de la succession du défunt

Samir Ben Hammouda Khlifi

En vertu de l'ordonnance sur requête n°59474 émanante du tribunal de première instance de Tunis le 25/9/2020 il a été décidé la nomination de Mr Ben Amor Abdelhakim en qualité de liquidateur de la succession du défunt Samir Ben Hammouda Khlifi pour l'inventorier, l'administrer et déviser entre les héritiers chacun selon sa quote - part et la nomination de Mme Wafa Ben Naser juge commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30

jours) leurs dettes au liquidateur, soit directement contre décharge à son bureau sis au 8, rue de Kuweit 3ème Etage bureau n°14 Lafayette Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2020401990VEPA2

Jugement en référé nomination d'un administrateur judicaire

N°22098/2020 datée du 14/08/2020

Société de capital 1000,000 dinars

Matricule fiscal : N°1641828M

Siège social : N°01 rue Tamaghza cité Militaire Jardins Owaina Tunis

En vertu de Jugement en référé n°22098/2020 émanant du tribunal de première instance de Tunis le 14/8/2020, Mme Sameh Khmiri a été nommée administrateur judiciaire pour la convocation d'une assemblée générale de la société "planat gormais" au délai de 60 jours de date de jugement.

Il appartient à tous les créanciers de présenter leurs dettes à l'administrateur judiciaire soit directement au bureau sis à 48 rue d'Iran 2ème étage bureau n°5 Lafayette Tunis soit par lettre recommandée avec accusé dans un délai maximale de 15 jours à partir de cette publication.

Ce délai est augmenté à 30 jours pour les créanciers domiciliés hors de territoire tunisien.

2020402017VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TEXIM SA «Société en liquidation»

Au capital de 2.000.000 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0906787H

Le liquidateur invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 16 octobre 2020 à 10 heures, au siège Immeuble Elkarama holding rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner si nécessaire le retard constaté dans la convocation de l'assemblée générale ordinaire,

2. Examen du rapport de Gestion relatif à l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers 2019

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019

7. Fixation des honoraires de liquidateur

8. Renouvellement de mandat des commissaires aux comptes pour toute la période de liquidation.

9- Pouvoir aux porteurs.

Le liquidateur informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la société. Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R02191SANB3

Convocation à l'assemblée générale des Associés

Société Tunisienne d'Industrie Automobile (en liquidation)

Société anonyme

Matricule fiscal : 2584X/A/M/000

Registre de commerce : B6091996

Le liquidateur de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile convoque tous les associés à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le mardi 3 novembre 2020 à 10 heures du matin au siège de la société (Rue Taha Hassin - Sousse) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Election de domicile du liquidateur

2- Désignation du lieu de tenue des réunions des assemblées générales des associés.

3- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des procédures des dépôts et de publications légales.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les associés.

2020R02198SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon

SODICAB

SA au capital de 3900.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre 8000 Nabeul

Messieurs les actionnaires de la société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 5 novembre 2020 à 10 heures au siège social, Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019

4. Quitus aux administrateurs

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019

6. Fixation du montant des jetons de présence.

2020R02202SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE KHALDOUNI PRODUCTION SABRA FM

Avenue Abi Zamaa El Balaoui Kairouan

M.F. : 992757H A M 000

Messieurs les actionnaires de la société KHALDOUNI PRODUCTION

"Sabra FM" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 6 novembre 2020, à 15h au siège de la société avenue Abi Zamaa El Balaoui à Kairouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation, s'il y a lieu des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2017 & 2018.

2- Lecture et approbation des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017 & 2018.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018.

4- Affectation des résultats des exercices 2017 & 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Nomination des administrateurs

7- Nomination du commissaire aux comptes.

2020S01024SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire du 3 Novembre 2020

Société Addiwan de Production Audio-Visuelle

Société anonyme

Au capital de : 1365 000 Dinars

Siège social : Route de Téniour km 5 - Immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314606/B/A/M/000

Messieurs et mesdames les actionnaires de la société Addiwan de Production Audio-Visuelle, sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à hôtel «business hôtel» sis à Avenue 5 août 3000 Sfax, le 3 Novembre 2020 à 16H30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des procédures et délais de convocation

2. Délibérer sur l'application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

3. Divers sujets.

2020X01319SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire du 3 novembre 2020

Société Addiwan de Production Audio Visuelle

Société anonyme

Capital : 1 365 000 Dinars

Siège social : route de Téniour km 5, Immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314606/B/A/M/000

Les actionnaires de la société Addiwan de Production Audio-Visuelle sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le 3 Novembre 2020 à 15 heures, à hôtel «business hôtel» sis à l'Avenue 5 août 3000 Sfax, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des procédures et délais de convocation

2. Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de la société durant l'exercice 2019

3. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers clos le 31 décembre 2019 ;

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et affectation du résultat ;

5. Présentation de la situation de la société suite à l'apparition du COVID19 et des perspectives de développement

6. Fixation des jetons de présence;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Divers sujets.

2020X01320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société KAOUACH BETON «S.K.B»

S.A au capital de 660.000 dinars

Siège social : Z.I Rte Benguerdane Km 4.5 Médenine

Identifiant unique N° : 973776E

Les actionnaires de la Société Kaouach Béton sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 30 octobre 2020 à partir de 10h du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard dans l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen du rapport d'activité de l'année 2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2019.

4. Approbation du rapport d'activité et les états financiers de l'année 2019.

5. Approbation des opérations réalisées en 2019 entrant dans le cadre de l'article 200 du C.S.C.

6. Affectation du résultat de l'année 2019.

7. Quitus aux administrateurs pour l'année 2019.

N.B : Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020X01333SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE INDUSTRIELLE TUNISIENNE DE L'ENVELOPPE

ET DU CARTONNAGE «AL KHOUTAF»

Société anonyme

Au capital 9.000.000 dinars

Route de Gabès km 1,5 - 3003 Sfax

Les Actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 01 Novembre 2020 au siège de la société sis Route de Gabès km 1,5 - Sfax à 11 h du matin, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la réduction du capital de la société par absorption des pertes antérieure d'un montant de quatre million cinq cent mille dinars (4500 000 Dinars) et ce par la baisse de la valeur nominale de l'action de 5d, 000 à 2d, 500.

2/ Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital social en numéraires avec suppression du droit préférentiel de souscription.

3/ Approbation de l'augmentation du capital social en numéraires avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant de six million cinq cent mille dinars (6 500 000 dinars) par l'émission de deux millions six cent mille actions (2 600 000 actions) pour un prix d'émission égal à la valeur nominale de chacune, soit deux dinars cinq cent millimes (2d, 500) à libérer Intégralement lors de la souscription.

4/ Modification de l'article n°6 des statuts de la société.

5/ Pouvoirs pour formalités.

2020X01354SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GAMMARTH IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital de 7.904.130 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0425194L

Le Conseil d'Administration de Gammarth Immobilière réuni le 29 septembre 2020 invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 27 octobre 2020 à 10 heures, au siège social de la société, sis Immeuble Al KARAMA, Rue Lac d'Annecy Passage Lac Malawi Les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le délai de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Nomination des nouveaux administrateurs.

3. Information conformément à la disposition de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

4. Pouvoir aux porteurs.

Le Conseil d'Administration Informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points Inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de GAMMARTH IMMOBILIERE.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020401993SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 30 octobre 2020

NOUVELAIR HANDLING S.A

Société anonyme

Au capital de 14 500 000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1127392 M

MF : 1127392 M/A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 275588-11

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 septembre 2020, Messieurs les actionnaires de la Société NOUVELAIR HANDLING sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 30 octobre 2020 à 10 Heures au siège social de NOUVELAIR HANDLING sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du Rapport du Conseil d'Administration, le Rapport Général et le Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'activité de la Société NOUVELAIR HANDLING SA durant l'exercice 2019.

2- Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

3- Approbation des conventions réglementées.

4- Affectation du Résultat de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs.

Les actionnaires peuvent assister personnellement à cette assemblée ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de NOUVELAIR HANDLING sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2020402003SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2020

NOUVELAIR HANDLING S.A

Société anonyme

Au capital de 14 500 000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1127392 M

MF : 1127392 M/A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 275588-11

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 septembre 2020, Messieurs les actionnaires de la Société NOUVELAIR HANDLING sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le vendredi 30 octobre 2020 à 11 Heures au siège social de NOUVELAIR HANDLING sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Maintien de l'activité de la Société en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2- Changement de la dénomination sociale en langue arabe.

3- Mettre à jour les statuts de la Société NOUVELAIR HANDLING en prenant en considération les dispositions prévues par la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'investissement.

Les actionnaires peuvent assister personnellement à cette assemblée ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de NOUVELAIR HANDLING sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2020402004SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire SERVICOM PREFA SA

Société anonyme

Au capital social : 7 500 050 DT

Siège social : LOGT Cité Ennour Ouest Sidi Bouzid

Matricule fiscal : 1406872 D/A/M/000

R.C : B2439942006

Affiliation CNSS : 554534-82

Les actionnaires de la société SERVICOM PREFA SA ont décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire le 3 Novembre 2020 à 14H au siège de la société SERVICOM 65 rue de l'Energie Charguia 1 2035 Tunis pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le mode de convocation de l'assemblée générale

2. Statuer sur la continuité d'exploitation de la société

3. Pouvoir pour formalités.

2020402009SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société MILLENIUM HOLDING

Société anonyme

Au capital de 600.000 Dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon - Imble «Le 45» Bloc A Bureau A4-1- Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 13025385

Sur convocation des actionnaires détenant la majorité du capital social et conformément à l'article 27 des statuts, les actionnaires de la société Millenium Holding sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 3 Novembre 2020 à dix heures du matin au cabinet de Maître Fatma Chérif, avocat, sis au 33, Rue Alain Savary - Le Belvédère - Tunis 1002, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Régularisation de la situation du Conseil d'Administration durant les exercices 2016, 2017, 2019 et 2019.

2- Désignation de membres du Conseil d'administration pour les exercices 2016,2017 et 2018.

3- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2019, 2020, et 2021.

4- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

5- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019- 2020 et 2021.

6- Questions diverses.

2020402015SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28/10/2020

Société «SMCASM»

Capital social : 72 000 dinars

Siège social : 06, Rue de l'assistance Alain Savary 1003 cité El Khadhra Tunis

Matricule fiscal : 1496933Y/N/M/000

Messieurs les associés de la société «SMCASM» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le mercredi 28/10/2020 au siège de la société sis à : 06, Rue de l'assistance Alain Savary 1003 cité El Khadhra Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport moral et financier des années 2017/2018/2019 et quitus au conseil d'Administration.

- Examiner la légalité de l'adhésion de certains anciens membres et la possibilité d'accepter de nouveaux membres.

- Etude du statut du conseil d'administration et renouvellement du tiers.

- Approbation de la version définitive des contrats de location des espaces d'exploitation pour l'activité de l'entreprise.

- Questions diverses.

La présence personnelle de l'associé est souhaitable, mais en cas d'empêchement chaque associé peut délivrer un mandat de représentation à un autre associé.

2020T00926SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERVICES AGRICOLES

ENNEJMA - EL JEM

MF : 025011/L

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de services agricoles Ennejma d'eljem donne avis à ces adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019 sera tenue le 16 novembre 2020 à 9 heures au siège de la société sur la route Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral de l'année 2019.

2. Lecture du rapport financier et des états financiers de l'année 2019.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'année 2019.

4. Discussion des rapports moraux et financiers de l'année 2019 et les proposer pour l'approbation.

5. Donner quitus aux membres de conseil.

6. Mise à jour de la liste des adhérents.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

8. Mise à jour du règlement interne de la société.

9. Election du tiers de membre de conseil d'administration.

Les adhérents désirant se présenter au conseil d'administration et remplissant les conditions exigées et prévues par la loi doivent adresser une demande au nom du président de conseil d'administration avec un reçu de 200 dinars sous forme d'une caution au nom du caissier de la société dans une lettre recommandée avec accusée de réception et ce du 26/10/2020 au 31/10/2020. Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les adhérents de la société.

NB : les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2020S01029SODB3

Convocation à l'AGE

DE LA SOCIETE MUTUELLE DE SERVICE AGRICOLE "NEJMA"

M.F : 1519053Z

Bir Elousfane - Chrarda

Le Président du conseil invite les associés à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se réunira le vendredi 30 octobre 2020 à 10 Heures au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Discussion et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2019.

- Discussion et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation de la cession d'actions sociales.

- Election de nouveaux membres du conseil d'administration et fixation de leur fonction.

Les adhérents ont la possibilité de consulter les procès-verbaux des conseils d'administration et les états financiers de l'exercice 2019 au siège de la société 8 jours avant l'assemblée.

2020X01347SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE SERVICES DE PECHE

TABARKA

Société au capital de 16 040 DT

Siège social : Port de Pêche Tabarka

MF : 038097 D

RC : B1146251997

CNSS : 93072/49

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle de Services de Pêche TABARKA informe les Adhérents, de la Société que la réunion de l'assemblée générale ordinaire aura lieu le mardi 20 octobre 2020 à 10 heures du matin à l'hôtel TROPICA Tabarka, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019

2. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Quitus aux Administrateurs de l'exercice 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Mise à jour de la liste des adhérents.

7. Détermination du nombre des Membres du Conseil d'Administration.

8. Fourniture d'une avance aux adhérents pour réparer leurs bateaux.

9. Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes.

2020402002SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Khalifa Ben Mohamed Seket titulaire de la CIN 01901527 du 12/12/1994 déclare la perte de l'acte de propriété n°13417/11 objet du titre foncier n°52648 Kairouan sise à sisseb délégation Sbikha Kairouan, une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale Dar el Jamiaa Kairouan le 22/01/2020 n°307.

2020S01019DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Ameur Ben Mohamed Ouhaichi titulaire de la CIN n°0005651 du 9/02/2009 déclare la perte de l'acte de propriété n°23206/11 du 27/5/2011 objet de titre foncier 52506 Kairouan sise à Edkhila délégation Sbikha gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale Sbikha Kairouan n°134 du 14/8/2020.

2020S01020DIVD2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°53807 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, Monsieur Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle Sousse (Tel 99 961 170) est désigné liquidateur judiciaire des biens immobiliers, entre Mme Ibtissem Abidi et les héritiers de son mari, feu Mohamed B. Abdessattar Ksouri, qui se composent d'un logement sis à Kalaa Sghira, gouvernorat de Sousse et faisant objet du titre foncier dit «Mahmoud» n°100868 Sousse en vue de lever la mise en commun dudit logement et ce, sous la tutelle du juge-commissaire au tribunal sus-indiqué conformément aux procédures légales.

2020S01023DIVD2

Maître Mounir Dammak Notaire

Route Mahdia km7 Sakiet Eddeir

Tél : 97 234 442

Monsieur Mohamed Sayeh annonce qu'il possède un terrain de 1059.69 mètres carrés situé à la route de Mahdia Km 6 provenant par l'acte d'achat qui était fait le 02 Avril 2014 enregistré à Sakiet Ezzite le 26 Janvier 2015 n°M005503 rédigé par

les deux notaires Mounir Dammak et Khaled Ben Hmida, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sise à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X01335DIVD2

Avis

Monsieur Nacer Ghorbeli annonce qu'il possède un terrain de 434.25 mètres carrés situé à la route de Saltnia Km 12 Sfax provenant par l'acte de partage qui était fait le 13 février 2005 enregistré à Sfax le 01 Mars 2005 n°M012672 rédigé par les deux notaires Ben Ayed Tawfik et Bouatour Abdelazziz, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sise à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 70 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2020X01336DIVD2

Avis

Monsieur Nacer Ghorbeli annonce qu'il possède un terrain de 496 mètres carrés situé à la route de Saltnia Km 11 Sfax provenant par l'acte d'achat qui était fait le 21 septembre 2010 enregistré à Sakiet Ezzit le 11 Novembre 2010 n°MO44611 rédigé par les deux notaires Dammak Mounir et Ben Hmida Khaled, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sise à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 70 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2020X01337DIVD2

Avis

Monsieur Ali Gborbeli annonce qu'il possède un terrain de 400.67 mètres carrés situé à la route de Saltnia Km 12 Sfax provenant par l'acte de partage qui était fait le 13 Février 2005 enregistré à Sfax le 01 Mars 2005 n°MO12672 rédigé par les deux notaires Ben Ayed Tawfik et Bouatour Abdelazziz, il a perdu l'acte de possessions et il désire se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sise à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X01338DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Mdhafar annonce qu'il possède un terrain de 1785 mètres carrés situé à la route de Mahdia Km 11 provenant par l'acte de partage qui était fait le 4 septembre 2001 enregistré à Sfax le 13 Septembre 2001 n°066983 rédigé par les deux notaires Elyes Karray et Ali Edrise, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sise à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X01339DIVD2

Perte de Titre de Propriété

Monsieur Ayari Nomane Ben Mahmoud titulaire du passeport n°Z498495 déclare qu'il a perdu un titre de propriété n°33540/08 de titre foncier n°25638 Médenine sise à Ras Marmour Hessi Jerbi délégation de Zarzis Gouvernorat de Médenine, d'une superficie totale de 46 S 23 AR 2346 parts.

2020401998DIVD2

Agence Foncière Touristique
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2019
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2019	2018
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	211 669	385 539
Moins: ammortissement		-211 669	-373 280
		0	**12 259**
Immobilisations corporelles	5	2 570 024	2 417 417
Moins: ammortissement		-1 579 271	-1 455 685
		990 753	**961 732**
Immobilisations financières	6	13 459 856	13 545 179
Moins: provisions		-4 902 696	-4 956 224
		8 557 160	**8 588 955**
Total des actifs non courants		**9 547 913**	**9 562 946**
ACTIFS COURANTS			
Stock		44 279 206	44 249 342
		-762 414	-736 377
	7	**43 516 792**	**43 512 965**
Clients et comptes rattachés		30 147	30 147
		-30 147	-30 147
		0	**0**
Autres actifs courants	8	16 120 154	15 837 301
Moins: provisions		-870 881	-1 068 997
		15 249 273	**14 768 304**
Placements et autres actifs financiés		166 873	143 164
Moins: provisions		-2 032	-1 527
		164 840	**141 637**
Liquidités et équivalent de liquidités	9	**14 307 751**	**14 756 973**
Total des actifs courants		**73 238 656**	**73 179 880**
TOTAL DES ACTIFS		**82 786 570**	**82 742 825**

Agence Foncière Touristique
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2019
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2019	2018
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de dotation	7 100 000	7 100 000
Réserves	2 998 300	2 998 300
Autres capitaux propres	6 380 154	6 380 154
Résultats reportés	(15 867 630)	(10 574 400)
Réserves pour fonds social	826 854	854 801
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercices	1 437 678	6 758 854
Résultat de l'exercices	(4 099 194)	(5 293 230)
Total des capitaux propres avant affectation	(2 661 516)	1 465 624
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunt de L'Etat	0	0
Provisions pour risques et charges	4 517 444	4 517 444
Total des passifs non courants	4 517 444	4 517 444
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 897 550	6 453 064
Client Avance Et Acompte Terre	61 814 512	54 791 937
Aures passifs courants	11 818 580	12 714 757
	400 000	2 800 000
Total des passifs courants	80 930 642	76 759 758
Total des passifs	85 448 086	81 277 201
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	82 786 570	82 742 825

Agence Foncière Touristique
ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 décembre 2019
(Exprimé en dinars)

	2019	2018
Produits d'exploitation		
Revenus	1 188 356	1 344 906
Total des produits d'exploitation	1 188 356	1 344 906
charges d'exploitation		
Achat de Terrain Consommé	(258 754)	(349 008)
Charges de personnel	(4 649 010)	(4 663 880)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(210 374)	(1 702 572)
Autres charges d'exploitation	(1 655 148)	(1 173 001)
Reprise sur provisions	424 908	37 781
Total des charges d'exploitation	(6 348 378)	(7 850 680)
Résultat d'exploitaion	(5 160 022)	(6 505 774)
Charges financières nettes	0	(45)
Produits des placements	1 680 792	1 171 007
Autres gains ordinaires	173 595	99 333
Autres pertes ordinaires	(793 059)	(55 063)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(4 098 694)	(5 290 541)
Impôt sur les bénéfices	(500)	(2 689)
Résultat des activités ordinaires après impôt	(4 099 194)	(5 293 230)
Element extraordinaires		
Résultat net de l'exercice	(4 099 194)	(5 293 230)
Effets des modifcations comptables (net d'impôt)		
Résultat de l'exercice	(4 099 194)	(5 293 230)

Agence Foncière Touristique

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

ARRETE AU 31/12/2019

(Exprimés en Dinars)

Flux liés à l'exploitation	**2019**	**2018**
Résultat net	-4 099 194	-5 293 230
Ajustement pour :		
Amortissements et aux provisions	-222 144	202 708
Variation du fonds social	-27 946	-61 401
Plus ou moins values de cession	303 599	-48 413
Variations des :		
Stocks	-29 864	7 250 455
Autres actifs courants	-282 853	-8 397 542
Fournisseurs et avances promoteurs	7 467 061	11 659 292
Autres passifs courants	-896 176	1 334 499
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**2 212 483**	**6 646 368**
Flux provenant des activités d'investissements :		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-212 040	-68 336
Décaissements provenant des crédits	-262 000	-137 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	6 620	48 413
Encaissements provenant des remboursements des crédits	205 715	291 650
Flux prevenant des activités d'investissement	**-261 705**	**134 227**
Flux provenant des activités de financement :		
Encaissement provenant des emprunts		
Remboursement d'emprunts	-2 400 000	-800 000
Flux liés aux activités financières	**-2 400 000**	**-800 000**
Variation de trésorerie	**-449 222**	**5 980 595**
Trésorerie début de l'exercice	**14 756 973**	**8 776 378**
Trésorerie fin de l'exercice	**14 307 751**	**14 756 973**

2020401979BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus